



**Service des Aides au Logement -
Info'Logement**

Coin avenue Gaston Diderich/
boulevard Grand-Duchesse Charlotte
L-1420 Luxembourg

DEMANDE EN OBTENTION D'UNE AIDE D'ÉPARGNE-LOGEMENT GÉNÉRALISÉE

Données personnelles du (des) demandeur(s)

Prière de remplir en majuscule une case pour chaque demandeur

Nom	Prénom
Matricule / Date de naissance Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Téléphone
Lien demandeur-enfant (p.ex. père, mère, tuteur,...)	

Domicile

No, rue

L-

Code Postal, localité

Nom	Prénom
Matricule / Date de naissance Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Téléphone
Lien demandeur-enfant (p.ex. père, mère, tuteur,...)	

Domicile

No, rue

L-

Code Postal, localité

Il(s) demande(nt) par la présente l'aide d'épargne-logement généralisée, prévue par l'article 14ter de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement, en faveur de l'enfant:

Nom	Prénom
Matricule / Date de naissance Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Mois <input type="text"/> <input type="text"/> Jour <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Signature(s) du/des demandeur(s)

Demandeur A

Demandeur B

Le(s) demandeur(s) déclare(nt) expressément:

- a) avoir une parfaite connaissance des dispositions et des conditions prévues par la législation en vigueur en la matière, et notamment que:
- le compte d'épargne « logement » doit être un compte sur lequel l'aide, les dépôts et les intérêts créditeurs sont réservés jusqu'à l'âge de 30 ans du titulaire du compte au financement de son logement (une dispense ministérielle est possible dans certains cas bien délimités par la législation),
 - l'aide doit être restituée si le compte d'épargne « logement » dispose d'un avoir inférieur à 240 euros au moment où le titulaire du compte ait atteint l'âge de 16 ans; elle doit également être restituée si elle a été obtenue par suite de fausses déclarations, de renseignements inexacts, d'une erreur de l'administration ou si elle n'est pas due pour toute autre raison;
- b) ouvrir au nom de l'enfant un compte d'épargne « logement » respectant les conditions prescrites par le règlement grand-ducal du 22 mars 2004 (fixant les modalités d'exécution de l'aide d'épargne-logement généralisée prévue par l'article 14^{ter} de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement).

En outre, il est certifié par la présente que toutes les indications qui précèdent sont complètes et correspondent à la vérité. Le(s) demandeur(s) s'engage(nt) à communiquer sans retard au Service des Aides au Logement tous les renseignements et documents que celui-ci juge nécessaires pour l'instruction ou pour la vérification (régulière) des conditions légales et réglementaires prescrites en la matière.

Date et lieu

Signature(s) du/des demandeur(s)

Demandeur A

Demandeur B

Documents à annexer à la demande:

- Copie certifiée conforme de l'acte de naissance de l'enfant;
- Certificat attestant que l'enfant réside depuis au moins six mois au Grand-Duché de Luxembourg (certificat de résidence, à obtenir auprès du Bureau de la population de la commune où réside l'enfant).

Le Service des Aides au Logement se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires en relation avec la présente demande et/ou avec la matière des aides au logement en général.

N'hésitez pas de contacter le Service

« Info' Logement »

Tél.: 478 - 4860

Fax: 45 88 44

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi: 8:00 - 12:00

jeudi après-midi: 14:30 - 18:30

Vous trouverez également des informations utiles sur notre site Internet:

www.logement.lu